

Les conférences d'AGORA

Vendredi 14 novembre 2008

Michèle LE DOEUFF : « *Simone de Beauvoir et le fait religieux.* »

Introduction.

Et que le siècle Beauvoir commence !

En octobre 1949 on pouvait lire dans le prière d'insérer du second volume du *Deuxième sexe* : « *Le but de ce livre, c'est de paraître bientôt périmé.* »¹ Il est pourtant bien loin de l'être. Certes il y a cent ans naissait une petite Simone dont la plume allait lentement bouleverser quelques idées reçues et nous aider à vivre, mais c'est aujourd'hui que tout peut véritablement commencer pour des femmes de tout âge, pour des hommes et peut-être surtout pour nos nièces à toutes et à tous. Commençons donc par elles et offrons-leur un exemplaire des *Mémoires d'une jeune fille rangée*², qu'elles pourront lire si elles le veulent et à leur rythme, quand et comme elles le veulent., car il n'est jamais bon de traiter une œuvre féministe ou philosophique comme si elle était l'équivalent d'un certain Petit Livre Rouge prescrit aux acteurs d'une certaine Révolution Culturelle chinoise. Quand votre projet est d'amener un peu tout le monde à se sentir plus libre au cœur même de sa vie et de sa réflexion personnelle sur la vie, il convient de mettre un texte à sa disposition en laissant chacune et chacun y picorer à sa guise – déjà dans liberté, en somme.

Un article paru dans *Les Temps Modernes* de janvier-mars 2008 peut proposer une bonne esquisse de cette idée. On y fait la connaissance de deux sœurs qui ont lu Beauvoir sans qu'on les y pousse, loin de là. A en juger par le résultat, la méthode semble tout à fait recommandable. L'auteur de l'article, Marie-Josèphe Dhavernas³, raconte qu'au début des années 60 sa sœur Odile avait été renvoyée de l'école religieuse dans laquelle elle accomplissait ses études secondaires, au motif, affirmait la révérende mère, qu'elle aurait lu Simone de Beauvoir – une accusation mensongère, inventée par déduction, prétendit la religieuse, qui n'avait pas dû fréquenter beaucoup de cours de logique. Alors Odile et sa sœur cadette se mirent à lire cette écrivaine qu'un certain catholicisme traitait encore comme une pestiférée, au point qu'un simple soupçon de contact avec son œuvre suffisait à déchaîner une grosse répression. L'histoire se révéla dialectique : pour les deux adolescentes la lecture des *Mémoires*, puis du *Deuxième sexe*, représenta « une découverte et un soulagement (...) [Odile découvrit que] ce n'était pas elle qui avait tort d'être une fille, [mais que] c'était la société qui avait tort de traiter les femmes [comme elle le faisait]. »⁴ Ceci constitue déjà pour l'œuvre de Beauvoir un effet politique, un acte dans le culturel et le philosophique. Voici que la lecture libre d'un livre apporte découverte et soulagement à des adolescentes, en leur ouvrant des perspectives qui allègent leur fardeau intérieur. La révolution que nous voulons est là, déjà, et je n'ai pas peur du mot, qui a eu des sens fort divers à travers les siècles. Quel changement épistémique pourrait être plus radical que celui qui s'opère tout seul dans l'esprit de deux adolescentes qui, cessant de voir le

¹ Republié par Eliane Lecarme-Tabone, in *Le Deuxième sexe de Simone de Beauvoir*, Gallimard, collection Foliothèque, 2008, p.271

² Simone de Beauvoir, *Mémoires d'une jeune fille rangée*, Gallimard, 1958. Nombreuses rééditions en Folio. Désormais désignés ici par *Mémoires*.

³ *Deux adolescentes et une jeune fille rangée*, in *La transmission Beauvoir*, Les Temps Modernes n° 647-648, janvier-mars 2008

⁴ *Deux adolescentes et une jeune fille rangée*, op.cit p.79

tort ou la faute dans leur être propre, redirigent leur regard vers le monde extérieur, un regard qui devient critique de ce monde ?

Celles et ceux qui m'auront fait l'amitié de lire *L'Etude et le rouet*⁵ savent que *Le Deuxième sexe* m'a apporté quelque chose du même ordre, quand j'avais 18 ans. Certes, j'avais été élevée à la Communale, puis au Lycée public, non dans un couvent. Ma famille était athée. Dans le monde environnant ce n'était pas si simple : dans ce monde, ce ne sont pas seulement les options religieuses de la famille, ni seulement la scolarisation, ni non plus le présent qui comptent. Il est des statuts sociaux qui se transmettent, alors même que des ruptures importantes ont eu lieu avant notre naissance. Il m'est arrivé d'avoir du mal à défendre ma liberté et mon existence comme pratiquement toutes les filles de ma génération. Je ne trouvais aucun appui pour ce faire jusqu'au jour où une lecture du *Deuxième sexe* a produit sur moi un effet cognitif et m'a fourni un point fixe : regarder le monde social d'un oeil critique, au lieu de chercher en soi la cause cachée d'une incapacité existentielle. Il y eut ainsi des milliers de lectures libres, relevant d'un appétit personnel de culture, d'un penchant pour l'autodidactisme ou de la quête d'une élucidation, post-traumatique ou non.

Un programme à accomplir.

Quand ensuite on cherche à passer d'un niveau individuel, qui comporte sa vérité en lui-même, à un niveau plus général, on rencontre la question simple : qu'est-ce qu'une critique beauvoirienne de ce monde ? Un condensé de la réponse se trouve au début du *Deuxième sexe* : « *Législateurs, prêtres, philosophes, écrivains, savants se sont acharnés à démontrer que la condition subordonnée de la femme était voulue dans le ciel et profitable à la terre. Les religions forgées par les hommes reflètent cette volonté de domination (...). Ils ont mis la philosophie, la théologie à leur service (...)* »⁶ Ce passage est écrit comme une énumération de domaines : législation, théologie, philosophie, littérature, science, domaines dans lesquels la domination masculine s'est installée et où il nous faut donc intervenir. Ce passage constitue l'articulation majeure de la pensée de Simone de Beauvoir, telle que nous pouvons l'appréhender aujourd'hui, si nous voulons qu'un siècle Beauvoir commence pour toutes, étant bien entendu qu'il a déjà commencé ici ou là. Seule la vaste enquête qu'elle a menée d'un point de vue philosophique pouvait produire une vision aussi synthétique, aussi simple, de la subordination des femmes comme artefact. De surcroît ce passage dessine un programme politique qui a été en partie celui de ma génération en France et dans plusieurs pays, puisque nous nous sommes beaucoup attachées à obtenir que les législateurs modifient sérieusement l'arsenal juridique. Mais le programme reste à accomplir en son entier et de façon universelle. La critique des législateurs et des législations est constamment à reprendre. L'accès à l'avortement en toute liberté et dans de bonnes conditions n'existe pas dans certains pays d'Europe, ni, d'ailleurs, au niveau des droits que l'Union Européenne reconnaît et garantit.

Néanmoins, au printemps 2008 le Conseil de l'Europe a émis le souhait (une recommandation très peu contraignante) qu'il serait bien – c'est une première historique – que les pays membres reconnaissent l'accès à l'avortement dans de bonnes conditions. Jusque là, dans la législation européenne concernant les mœurs, dans la Déclaration des droits et des libertés fondamentales, on trouvait seulement un article, l'article 12, qui déclare : « à partir de l'âge nubile l'homme et la femme ont le droit de se marier et de fonder une famille conformément aux législations nationales régissant l'exercice de ce droit. » Au niveau européen même le droit au divorce n'est pas formulé. Il y a évidemment en cette affaire un facteur religieux : en Pologne, en Irlande et à Malte il y a une corrélation entre un catholicisme très traditionnel et l'interdiction de l'IVG. On voit ce facteur religieux un peu partout, mais parfois l'Histoire réussit à le mettre en minorité. L'Uruguay essaie de créer un droit à l'IVG : le texte est passé au Sénat, alors même que Benoît XVI a menacé d'excommunication les sénateurs qui voteraient en faveur de cette loi.

⁵ Michèle Le Doeuff, *L'Etude et le rouet*, Le Seuil, 1989 et 2008

⁶ Simone de Beauvoir, *Le Deuxième sexe*, tome I, Folio Gallimard, p.25

Actualité de la critique beauvoirienne de la religion.

Si on s'attache à la méthode de la critique beauvoirienne de la religion que Simone connaissait, le catholicisme, dont elle avait une expérience de première main, on peut essayer de voir comment on peut s'y prendre car, pour les autres domaines, pour la critique des discours philosophiques et des discours savants, dans leur impact quant à la subordination sociale des femmes, je crois y avoir consacré beaucoup de mon énergie et j'ai eu envie de vous apporter aujourd'hui quelque chose de plus neuf, que je n'avais pas publié. Il y a aujourd'hui, en effet, une urgence plus grande à analyser les formes religieuses du patriarcat, y compris lorsqu'on entend une femme politique, Angela Merkel, dire qu'il ne faut pas oublier les racines chrétiennes de l'Europe : comment les oublierait-on, quand on voit qu'on a, pour tout potage, le droit de se marier et de fonder une famille ?

A l'intérieur de chaque religion on peut, certes, voir apparaître des courants plus libéraux, des formes plus dégagées des traditions d'oppression que celle qu'évoque Simone de Beauvoir. Dans sa famille, très traditionaliste, on considérait que le catholicisme social était déjà une déviance. Elle a grandi dans une atmosphère qu'on qualifierait sans doute d'intégriste aujourd'hui. Pourtant il ne suffit pas de souhaiter voir des formes plus libérales de religion supplanter partout les intégrismes et je ne prétendrai pas non plus que l'athéisme suffise. La séparation des Eglises et de l'Etat représente une rupture qui, certes, change la culture, mais jamais assez. Une éducation laïque aide certainement à aller plus vite une fois qu'on a trouvé la bonne piste, à aller vers la construction des droits plus que vers la transgression des tabous, mais tant qu'il n'y a pas aussi pour chacune, pour chacun, une démarche personnelle, rien n'a lieu.

Ce soir je voudrais donc aborder l'analyse beauvoirienne de la religion comme forme de patriarcat et en reprenant les *Mémoires d'une jeune fille rangée*, cette œuvre qui a pu fonctionner comme une véritable thérapie pour beaucoup de femmes, une catharsis – pour parler le langage du théâtre – par rapport à la religion, au moins celle dans laquelle Beauvoir avait grandi, catharsis qui pourrait aussi valoir aujourd'hui pour les jeunes femmes qui ont grandi dans d'autres religions.

Une religion martyrisante.

Dans la famille de Georges et Françoise de Beauvoir, les parents de Simone et d'Hélène, on lisait Jacques de Voragine⁷ comme si c'était parole d'Évangile. *La Légende dorée* est un recueil de vie de saintes et de saints composé au 13^{ème} siècle, fait de récits hagiographiques donnant à plein dans la martyrologie. Pour ce qui est des femmes qui deviennent saintes, et dont la vie est en général fort brève (elles sont jeunes et jolies, elles se convertissent et sont aussitôt martyrisées), on trouve dans ce recueil un imaginaire qui n'est pas très éloigné de ce qui, plus tard, fera la fortune littéraire d'un certain marquis de Sade, ou plutôt qui montre que ledit marquis procède lui-même d'une réalité culturelle et religieuse qui érotise la martyrisation, en particulier pour les femmes. Les *Mémoires* de Simone n'insistent pas trop sur les sources livresques de l'éducation qu'elle a reçue en famille. Les normes éducatives parvenaient sans doute jusqu'au foyer Beauvoir par transmission orale et reproduction des schèmes de l'éducation reçue par la mère et la mère de la mère. Mais tout de même elle nomme Voragine⁸ et dit que sa mère lisait chaque soir à ses deux filles une vie de sainte, au moins pendant les vacances. Alors les deux fillettes jouaient à se martyriser l'une l'autre : « *La plupart des héroïnes (...) n'atteignaient (...) la gloire qu'à travers de douloureuses épreuves infligées par les mâles.(...) nous faisons, ma sœur et moi, des concours d'endurance : nous nous pincions avec la pince à sucre (...)* »⁹ D'une manière qui concorde avec le récit écrit par Simone, Hélène, dans ses conversations ordinaires, insistait sur le fait qu'elle, Hélène, montrait

⁷ Jacques de Voragine, *La légende dorée* (Garnier-Flammarion)

⁸ S.de Beauvoir, *Mémoires*, Folio, p.75

⁹ Op.cit. p.80

plus d'endurance que sa sœur, car celle-ci, à la première écorchure, déclarait : « Je suis morte. » Je n'aimais guère qu'Hélène me raconte tout cela, car il était évident que, pour elle, y compris dans sa vieillesse, il y avait un reste de jouissance dans le souvenir de ces petits jeux malsains comme dans le fait qu'elle s'y montrait plus endurante que Simone. Cela me mettait franchement mal à l'aise. Aujourd'hui, pourtant, je souhaiterais qu'on prenne en compte ces récits, peut-être à un niveau théorique. Quand nous réfléchissons à ce que représente le jeu dans le monde de l'enfance, nous avons toutes et tous tendance à prendre des exemples bénins et déconnectés des grandes données culturelles. Or là on voit deux fillettes qui rejouent un texte vieux de plusieurs siècles et semblant relever de la culture érudite, culture horrible, mais estampillée comme bonne par leur mère. De plus rien n'indique que des pulsions sadomasochistes aient existé de façon marquée antérieurement à ces jeux, donc que ceux-ci aient pu être simplement des modes d'expression de ce genre de pulsions. Le seul désir nommé par Simone est le désir de gloire, cette gloire-là ayant sans doute été validée par la mère comme par la tradition : la gloire par la souffrance, par la douleur. Mais que les jeux aient pu développer des pulsions sadomasochistes semble plus que probable. On ne saurait sortir indemne d'une réalisation ludique, mais corporellement effective, de Voragine. Et s'il s'agit de comprendre comment Hélène et Simone ont pu tomber dans des pratiques ludiques aussi désagréables, il faut prendre en compte, dans le récit de Simone, le « ne...que... » : « *les héroïnes ne parvenaient à la gloire qu'à travers de douloureuses épreuves* ». Sous la plume de Voragine les hommes qui seront saints ont généralement une vie plus longue que leurs homologues féminines et ont le temps, avant d'être martyrisés, d'accomplir quelque chose, notamment d'enseigner le christianisme.

Une religion intellectuellement mutilante pour les femmes.

J'en conclurais, en tout cas, que la religion, ce n'est pas seulement de la religion, c'est l'inculcation de partages sexués et de limites, au sens du « ne...que... ». Françoise de Beauvoir n'offre rien d'autre à ses filles que ce modèle-là et Voragine n'indique qu'une seule voie pour les femmes. En tout cas lire une vie de sainte et martyre à ses filles le soir à la veillée c'était sans doute la banalité même au début du 20^{ème} siècle dans certains milieux catholiques bourgeoisement conservateurs. Mais la banalité est elle-même un fait culturel dont on peut chercher l'origine. Quand on a lu Jean-Louis Vivès et son *De institutione feminae christianae*¹⁰ on se demande si cet auteur n'aurait pas lui aussi inspiré à une longue lignée d'éducateurs, et jusqu'à une Françoise de Beauvoir pieusement élevée, l'idée que c'est une obligation pour une mère de surveiller étroitement ses filles et de les initier à la littérature édifiante, la vie des saints et des saintes. Certes Vivès, qui est un auteur du 16^{ème} siècle, n'est pas nommé dans les *Mémoires*. En outre, côté mortification de la chair, ce qu'il recommande, lui, c'est le jeûne, susceptible de réprimer les ardeurs de la jeunesse pour les femmes. Il ne recommande pas l'imitation des femmes martyrisées. Pour lui il ne s'agit pas de faire des saintes, mais des jeunes filles chastes, qui seront des épouses fidèles, puis des veuves convenablement éplorées. Son ouvrage, qui date de 1523, et qui connut tout de suite un grand nombre de traductions plus ou moins exactes, a trouvé une audience européenne jusqu'au 19^{ème} siècle et a certainement influencé les gens qui encadraient l'éducation, par définition religieuse, des jeunes filles des classes dominantes. En fait, dans plus d'une description de l'idéologie des femmes de l'entourage de Simone, d'Hélène et de leurs amies, on sent ce qui est proprement une idéologie, c'est-à-dire un système d'idées dont on a oublié l'origine, mais qui continue à se propager. Ainsi « *Zaza [la plus grande amie de Simone] me raconta qu'une de ses tantes professait la théorie du coup de foudre sacramentel. A la minute où les fiancés échangent devant le prêtre le oui qui les unit, la grâce descend sur eux et ils s'aiment. Ces mœurs indignaient Zaza (...)* »¹¹ Il ne s'agit pas d'une croyance que cette tante aurait fabriquée comme un fragment de folklore théologique, lequel aurait réussi simplement à indigner la jeune fille intelligente qu'était Zaza. Cette doctrine du coup de foudre sacramentel se trouve dans le *De institutione* de Vivès. Cette théorie a dû servir à des générations d'éducateurs et de parents pour amener les jeunes filles à

¹⁰ *De Institutione Feminae Christianae*, Introduction, Critical Edition, Translation and Notes (dir. Charles Fantazzi and Constantinus Mattheussen), in *Selected works of Juan Luis Vives*, Brill Academic Publishers, 1996 (édition originale : 1523)

¹¹ *Mémoires*, op.cit. p.211

consentir à des mariages qu'elles ne souhaitaient pas vraiment. Un autre passage des *Mémoires* rappelle la tradition inaugurée par le *De Institutione* : « *Mes vieilles institutrices ne me (...) communiquaient [la connaissance] qu'expurgée, affadie, défraîchie. On me nourrissait d'ersatz et on me retenait en cage.* »¹² Dans *Le Sexe du savoir*¹³ vous trouverez des extraits de Vivès susceptibles de vous montrer que c'est exactement ce qu'il recommande, c'est-à-dire qu'il ne faut pas donner aux jeunes filles, ni, d'ailleurs, aux femmes mariées, accès libre à une bibliothèque : il faut que quelqu'un surveille et choisisse leurs lectures. Pourtant, au début du 16^{ème} siècle il n'était pas du tout évident que l'éducation des jeunes filles de bonne famille pencherait de ce côté-là, c'est-à-dire du côté d'une mutilation des intellects, d'une restriction de la nourriture intellectuelle. Thomas More, un quasi contemporain de Vivès, avait un tout autre modèle en tête, du moins pour ses propres filles : il recommandait au précepteur de ses filles, notamment de ne pas rogner les ailes de celle qui était la plus brillante. Malheureusement c'est Vivès qui a, semble-t-il, gagné dans l'Histoire. A la fin du 17^{ème} siècle Gabrielle Suchon, une femme qui avait été mise au couvent à Semur-en-Auxois par ses parents quand elle était toute jeune, a dû trouver la clé de la bibliothèque quelque part et est devenue, en autodidacte, un esprit remarquable, puis elle a pris la clé des champs – on ne sait toujours pas comment. Pour la punir, on la muta dans un couvent de Langres, mais il ne semble pas qu'elle y soit arrivée. Elle est rentrée chez sa mère, veuve à cette époque, et elle a passé le reste de sa vie, qui fut assez longue, à lire et à écrire de la philosophie et à faire l'institutrice pour les enfants de la bourgade. En tout cas, elle a des choses à dire sur l'éducation standard des filles. Elle s'insurge contre les petits livres qu'on donne à lire aux filles, « *viandes (...) mâchées par d'autres* »¹⁴, à peu près sur le même ton que Beauvoir. Simone se mit du coup à envier les garçons, auxquels, pensait-elle, « *[on livrait] la connaissance dans son intacte splendeur.* »¹⁵

Si l'on veut comparer ce système à l'enseignement laïque que j'ai personnellement connu à une époque où le programme du lycée était en principe le même pour les garçons et pour les filles, y compris pour les écoles privées confessionnelles, on pourrait sans doute, en cherchant bien, relever des opérations d'affadissement des classiques dans l'enseignement de la littérature aux jeunes filles. Par ailleurs l'enseignement des autres disciplines était le même pour les deux sexes. Dès lors je ne me suis jamais sentie poussée à envier les garçons à cet égard. Mais le plus grave reste sans doute dans mes souvenirs la bibliothèque, c'est-à-dire le périscolaire. J'avais 12 ans et j'avais découvert par hasard *Roméo et Juliette* et *Hamlet*. Trouvant leur auteur formidable, j'ai voulu lire toutes ses œuvres. Mais on me refusa Shakespeare à la bibliothèque du lycée (sans doute ne l'avait-on pas, d'ailleurs) et on me proposa à la place une adaptation résumant les histoires de ses pièces par une certaine Mrs Lamb, si ma mémoire est bonne. J'ai refusé le succédané. Je ne me suis même pas demandé si on aurait donné les œuvres de Shakespeare à un garçon. Je suis allée à la Bibliothèque Municipale et obtenu les œuvres complètes de Shakespeare. Je n'en ai donc pas conçu une envie de la condition masculine. Une Simone de Beauvoir dans les années 20 se construit une grosse illusion sur le savoir que l'on donnait aux garçons. En 1960 à Quimper, une gamine sent bien encore un système d'enfermement intellectuel, certes, mais celui-ci est en train de se défaire grâce à une laïcité sans doute lacunaire et très imparfaite, mais qui avait au moins laissé croire à une jeune fille que les classiques, c'était aussi pour elle. De ce fait moins de révolte au fond de mon cœur, du moins à ce sujet, et pas spécialement d'envie à l'égard des garçons. A vous de décider quel système éducatif vous préférez pour vos nièces !

Une incitation à l'automaltraitance.

Mais revenons à l'apprentissage du masochisme, que Beauvoir aura le courage de raconter sur un mode assez distancié. Au moment où elle penche vers le mysticisme et tente de rendre la présence divine

¹² Op.cit. p.170

¹³ Michèle Le Doeuff, *Le Sexe du savoir*, Aubier, 1998

¹⁴ Gabrielle Suchon, *Traité de la morale et de la politique*, Lyon, 1693, II, p.32

¹⁵ *Mémoires*, op.cit, p.170

sensible à son cœur, elle se livre à des opérations, cette fois, clandestines : « *Vers douze ans j'inventais des mortifications. Enfermée dans les cabinets – mon seul refuge – je me frottais au sang avec une pierre ponce, je me fustigeai avec la chaînette d'or que je portais au cou. Ma ferveur portait peu de fruits. (...) Rien n'arrivait et mes exercices finissaient par ressembler à des comédies.* »¹⁶ En termes freudiens on peut déchiffrer ce passage comme l'équivalent de la masturbation prépubertaire et comme la recherche ratée d'un orgasme spirituel. Mais ce qui m'intéresse, quant à moi, c'est de mesurer le temps écoulé en soulignant qu'il est aujourd'hui des familles catholiques qui, tout de même, n'encouragent pas l'Eglise à orienter les filles du côté de l'automortification. J'ai entendu une femme plus jeune qu'Odile Dhavernas raconter que, lorsqu'elle fréquentait le catéchisme, l'aumônier poussait les filles à s'infliger du mal, notamment à se mettre du gravier dans les chaussures, afin de s'écorcher les pieds tout en marchant. Cela se passait à Paris dans les années soixante. Certaines fillettes, dont mon interlocutrice, suivaient l'ordre donné. Les parents de celle-ci s'en aperçurent et allèrent prier l'aumônier de bien vouloir cesser de prescrire des telles insanités. Entre les douze ans de Simone de Beauvoir en 1920 et les années 60, du temps a tout de même coulé dans le bon sens. Des parents sont devenus susceptibles de tenir tête à l'autorité religieuse.

Les maltraitements à enfant constituent, certes, un délit, du moins en France. Nous avons rencontré beaucoup de difficultés, nous en rencontrerons encore, à faire considérer l'excision comme une maltraitance. Il y a toujours l'obstacle : « mais c'est leur culture ! » Or toutes les cultures sont du côté de la maltraitance à enfants. Il faudra peut-être un jour une loi pour faire considérer l'excision comme une maltraitance. Dans un contexte qui trouve toujours normal qu'une fille ou une femme souffre, par exemple en mettant du gravier dans ses chaussures, l'excision bénéficie forcément de complicités dans des esprits strictement franco-français. En tout cas, si nous cherchons à dégager de la pensée de Simone de Beauvoir un programme politique qui pourrait nous être commun, il faudrait sans doute proposer une notion qui, à ma connaissance, n'existe nulle part : celle d'incitation à l'automaltraitance chez les mineurs de l'un et l'autre sexe. Cela pourrait être utile. Vous avez sûrement lu des articles sur des régimes alimentaires qui conduisent de nombreuses jeunes femmes à l'anorexie. On impute la maigreur imposée aux mannequins à ces régimes et à leurs effets pathologiques. D'ailleurs, lorsqu'on interdit à un mannequin trop maigre de défiler, c'est bien parce qu'on pense qu'elle constituerait une incitation à l'automaltraitance. Mais la mode n'est peut-être pas seule en cause. Quand on a lu Vivès, qui recommande le jeûne pour lutter contre les pulsions sexuelles – à l'en croire il ne faudrait jamais trop manger quand on est une femme, parce que cela nourrit la libido -, si, dans l'inconscient culturel le jeûne sert à diminuer la libido et les « ardeurs de la jeunesse », et qu'il est convenable pour une jeune fille de ne pas avoir trop de désirs, alors c'est toute une ethnopsychanalyse de l'automaltraitance qu'il faudrait entreprendre.

En tout cas ce que l'on voit dans les *Mémoires*, c'est que le dolorisme était un effet de genre, c'est-à-dire destiné aux filles, et que la religion, d'une certaine manière, l'était devenue aussi : « *Mon père ne croyait pas* »; Georges de Beauvoir ne croyait pas, mais il avait gardé toutes les idées annexes du catholicisme de droite. C'est lui qui considérait le catholicisme social comme une déviance; c'est lui qui était antidreyfusard et cautionnait le mensonge des faux témoignages qui avaient fait condamner Dreyfus, etc. Il avait toutes les options politiques de l'extrême droite catholique. Mais à côté de cela il ne croyait pas. Donc, « *Mon père ne croyait pas; les plus grands écrivains, les meilleurs penseurs partageaient son scepticisme; dans l'ensemble c'étaient surtout les femmes qui allaient à l'église.* »¹⁷ Scepticisme pour les hommes, qui peuvent y trouver un sentiment de supériorité par proximité avec les meilleurs penseurs; religion pour les femmes, qui y apprennent tout autre chose. On comprend que toute femme qui a grandi dans un contexte analogue à celui de Simone de Beauvoir puisse trouver dans la lecture des *Mémoires* une vraie forme de thérapie.

¹⁶ Op.cit. p.186

¹⁷ Op.cit. p.189

Pour mes amies d'origine catholique comme pour moi, les *Mémoires* constituent aussi une leçon de vigilance politique. D'où le fait qu'il est bon de relire ce livre de temps en temps. En 1989, au moment même où des Françaises, y compris quelques jeunes députées, commencent à dire que la péridurale pour l'accouchement devrait être systématiquement proposée et remboursée par la Sécurité Sociale, la conférence des évêques de France jugea bon de nous clouer le bec et de faire savoir publiquement son hostilité de principe à cette forme d'anesthésie, attendu qu'il est dit dans la *Genèse* que « tu accoucheras dans la douleur. » L'actuel pape a écrit un essai assez long contre les féministes. La vigilance politique consiste à savoir qu'il existe des forces qui nous sont contraires, tantôt franchement, tantôt insidieusement, et qu'il y a des schèmes archaïques qui se reproduisent, même dans un contexte de modernité. Et c'est bien la valorisation du dolorisme pour les femmes que Simone de Beauvoir met en question : « *Je détestais de plus en plus franchement le catholicisme : voyant Lisa et Zaza se débattre contre « cette religion martyrisante », je me réjouissais de lui avoir échappé ; en fait j'en restais barbouillée ; les tabous sexuels survivaient (...)*¹⁸ » Sans doute est-il courageux de la part de Simone de le reconnaître. Si elle les rapporte à la « religion martyrisante », c'est que l'enseignement religieux lui aura inculqué l'idée d'un double standard et l'idée qu'une femme doit supporter ce que son mari lui inflige. Sa mère en a beaucoup supporté de la part de Georges de Beauvoir, puisque, très pieuse, descendant l'escalier au petit matin pour se rendre à la première messe, gantée et boutonnée, elle a souvent croisé son mari qui, lui, rentrait de faire la noce. Elle n'en a jamais rien dit et a toujours refusé de discuter de cette question, fût-ce avec sa meilleure amie, puisqu'une femme convenable ne parle pas des chagrins que son mari lui inflige.

Mon corps, moi-même. Le « bergsonisme » de Beauvoir.

Telle était l'éducation que l'on donnait dans la famille Beauvoir. Néanmoins déjà à l'époque de son adolescence Simone avait mis en question toute seule, dans son for intérieur quelquefois, ou quelquefois de manière plus explicite, un bon nombre de choses : « *La morale sexuelle courante me scandalisait, à la fois pour son indulgence [vis-à-vis des hommes, largement autorisés à avoir des liaisons prémaritales et à « donner des coups de canif dans le contrat »¹⁹] et par ses sévérités [vis-à-vis des femmes, auxquelles on impose une chasteté pré-nuptiale et la fidélité stricte]. J'appris avec stupeur que l'avortement était un délit ; ce qui se passait dans mon corps ne concernait que moi ; aucun argument ne m'en fit démordre.* »²⁰ Il y eut dispute en famille, semble-t-il. Comme elle ne rapporte pas les arguments employés par sa famille, on ne saura jamais s'ils étaient de type religieux. Mais on sait que plus tard Simone sera des nôtres quand, dans les années 70 nous lutterons pour l'accès à l'avortement dans de bonnes conditions, un droit qui, aujourd'hui encore, n'est pas complètement acquis dans tous les pays, si bien que le défendre reste d'une actualité politique évidente.

Mais je retiendrai surtout que Simone était parvenue très jeune à cette certitude que notre corps nous appartient, bien avant la création du MLF et par une démarche personnelle. Simone avait tendance à être très injuste vis-à-vis d'elle-même : elle prétendait que le MLF lui avait tout appris, ce qui est loin d'être le cas. Dans les *Mémoires* c'est « mon corps et moi » qui fonctionnent comme repères absolus. Il faut rapprocher cela du fait que, dans ses années d'adolescence, Beauvoir est bergsonienne, d'une manière très précise et fort intéressante. Elle n'a jamais dit qu'elle a été influencée par Bergson, mais elle écrit : « *Dans les théories de Bergson sur le moi social et le moi profond je reconnus avec enthousiasme ma propre expérience.* »²¹ Le repère, c'est d'abord ma propre expérience et c'est quand je reconnais ma propre expérience dans une théorie, en l'occurrence celle de Bergson, que j'éprouve de l'enthousiasme. C'est le moment où Simone de Beauvoir est la plus indépendante d'un point de vue intellectuel. Si elle avait gardé toute sa vie ce moment-là de son adolescence comme ligne de conduite, un certain Jean-Paul Sartre aurait

¹⁸ Op.cit; p.431

¹⁹ Op.cit. p.263

²⁰ Op.cit. p.263

²¹ Op.cit. p.287

assez vite été congédié et elle se serait mise beaucoup plus tôt à écrire le *Deuxième sexe* ou quelque chose d'équivalent. La distinction entre le moi profond et le moi social, exposée dans *Les Deux sources de la morale et de la religion*, allait tomber certainement à pic pour une Simone repensant son évolution morale, en ayant quitté le catholicisme conservateur, intégriste de son milieu pour se diriger vers tout autre chose. Le moi profond permet de rejeter les composantes du moi social, donc tout ce que l'éducation vous a inculqué, de même que les idées venues de l'entourage : « j'invoquai une instance supérieure qui me permît de récuser les jugements étrangers ; je me réfugiais dans « mon moi profond ». »²² - et c'est ce moi profond qui peut prononcer : ce qui se passe dans mon corps, me concerne et ne concerne que moi. Elle a trouvé son point fixe et le philosophe qui pouvait offrir un cadre théorique à ce point fixe.

On doit en outre rapprocher cette certitude d'un passage du *Deuxième sexe* sur la menstruation, ou plutôt sur le cycle oestral : « De la puberté à la ménopause la femme est le siège d'une histoire qui se déroule en elle et ne la concerne pas personnellement. »²³ Le moi profond, le moi tout court, ne peut pas se reconnaître dans le cycle oestral, celui-ci n'ayant « aucune finalité individuelle. »²⁴ En 1949 on ne pouvait guère tirer de conséquences pratiques ou politiques de cette analyse. Tout au plus pourrait-on dire que le droit à l'avortement fait symétrie : le cycle féminin se déroule en moi sans me concerner personnellement ; s'il y a besoin d'un avortement, ce qui se passe en moi ne concerne que moi. Le droit à l'avortement est susceptible de compenser l'aliénation qui se trouve biologiquement inscrite dans le cycle féminin.

Mais avec l'invention de la pilule cette analyse a trouvé un autre centre de gravité. Puisque la pilule suspend le cycle oestral, donc suspend l'histoire qui se déroule en moi sans pour autant me concerner personnellement, alors : bon débarras ! Et l'on pourrait toujours rétorquer cela à ceux qui vous parleraient de nature. Quand les femmes de ma génération se sont mises à prendre la pilule, certains médecins parlaient de l'encyclique *Humanae vitae* de Paul VI contre la contraception (1968). Et les médecins qui voyaient que les arguments religieux ne seraient pas efficaces, nous parlaient de nature. Toute ma génération a fait l'expérience de cette substitution de la nature à Dieu. Mais, en s'appuyant sur la remarque de Beauvoir sur le cycle oestral qui se passe en moi sans me concerner personnellement, on pouvait dire : je voudrais la pilule, parce que - bon débarras !- le cycle féminin est quelque chose qui ne me concerne pas personnellement.

Aujourd'hui cette bataille-là est à moitié gagnée, du moins en Europe. Même si le Vatican vient, en septembre 2008, de célébrer les quarante ans de l'encyclique interdisant la contraception, et n'autorisant en cas de détresse que l'abstinence – en gros la méthode Ogino –, néanmoins il y a de plus en plus de femmes, par ailleurs catholiques, qui laissent dire et pratiquent la contraception de manière aussi responsable que des femmes protestantes ou athées. Je pense que là aussi un problème a été réglé. Il y a vingt ans on s'arrachait les cheveux au Planning familial parce que le groupe des femmes qui avaient le plus besoin d'un deuxième avortement était celui des femmes catholiques pratiquantes, probablement parce que la contraception était assimilée à de la préméditation, alors que l'avortement était perçu comme un cas de force majeure, et donc comme un moindre péché. Aujourd'hui ce problème est obsolète. Il a été remplacé par d'autres, notamment par celui du nombre d'avortements qu'il faut donner aux adolescentes, parce que la contraception n'est pas nécessairement adaptée au mode de vie d'une adolescente, mais à une vie affective stable.

Une religiosité tarifée.

Pour rester fidèle à mon projet : voir comment une entreprise philosophique et intellectuelle peut se projeter en pratique politique et en programme politique toujours d'actualité, je dois évoquer encore un

²² Op.cit. p.271

²³ *Le Deuxième sexe*, Tome I, Folio Gallimard p.66

²⁴ Ibid.

aspect de l'éducation reçue par les sœurs Beauvoir au Cours Désir. Version donnée par Simone : « [Mon père] s'agaçait qu'on m'obligeât, si je racontais dans une rédaction une promenade ou une fête, à terminer mon récit « en remerciant Dieu de cette bonne journée ». »²⁵ Version, plus crue, donnée par Hélène : si l'on pensait à remercier Dieu à propos de tout et de n'importe quoi, on avait un point de plus. Les enseignantes du Cours Désir n'en faisaient pas mystère et, par conséquent, les fillettes savaient que la religiosité était tarifée. De même pour le sujet de rédaction : « De Napoléon ou de Pasteur, qui est le grand homme ? », on vous faisait comprendre d'avance lequel devait gagner, à savoir Pasteur, et qu'il était convenable de terminer en remerciant Dieu de toutes les grandes choses qu'il a faites par la France : un point de plus encore ! J'ai eu le privilège de révéler à Hélène de Beauvoir que cette formule : « remercier Dieu de toutes les grandes choses qu'il a faites par la France » vient d'un ouvrage de Mgr Dupanloup, *La femme studieuse*²⁶. Et à propos : de mon temps, à la communale et au lycée, la notion de « grand homme » semblait avoir disparu.

N'allons pourtant pas imaginer que ce genre de tarification ne renvoie plus aujourd'hui qu'à de vieilles lunes dignes d'être oubliées. En novembre 2005, en Espagne, un projet de loi émanant du gouvernement Zapatero a créé un conflit important entre le gouvernement et l'opposition conservatrice, menée par le Parti Populaire de droite. Le conflit tenait pour une part au fait que l'enseignement privé sous contrat n'acceptait pas l'obligation, prévue dans le projet, d'accueillir des élèves issus de l'immigration, et pour une part au fait que les conservateurs voulaient garder toute son importance à l'enseignement de la religion. Dans le projet de Zapatero « un cours de religion continuerait d'être proposé aux élèves du public comme du privé, qui peuvent lui préférer une matière de remplacement, mais il ne compterait pas dans leur notation pour le passage dans la classe supérieure ou l'entrée à l'université. »²⁷ Ce projet a mis dans la rue plusieurs millions d'Espagnols en colère, défendant la présence de l'enseignement religieux, y compris dans le public, et le fait que les notes obtenues dans cette matière comptent pour le passage dans la classe supérieure et pour l'entrée à l'université. Lire Beauvoir, c'est réfléchir aussi sur notre époque, car, aujourd'hui, il faut réfléchir au niveau européen, que cela plaise ou non. C'est ce qu'avait fait Zapatero, puisqu'une enquête européenne avait fait remarquer que le niveau des écoles en Espagne n'était vraiment pas très bon, notamment parce qu'il y avait cette tarification de la religiosité telle qu'on la trouve déjà dans l'enfance de Simone de Beauvoir. D'où le projet d'un enseignement dans lequel la religiosité compterait moins. Ce que les défenseurs de l'enseignement religieux contestent, c'est que le cours de religion ne compte pas. Pour ma part j'ai choisi depuis longtemps le principe de laïcité, qui permet de scolariser ensemble des enfants issus de religions diverses avec des enfants issus de familles sans appartenance religieuse, donc aussi de tenter une meilleure insertion des enfants de l'immigration et de minorités. En relisant les *Mémoires* j'en viens à penser que la laïcité est aussi un enjeu important pour l'égalité des sexes, alors même que j'ai si souvent cherché à rester vigilante et à ne jamais dire que l'athéisme résout tout.

Religion, philosophie et sexisme.

Au moment où Beauvoir écrit ses *Mémoires*, elle sait très bien que la religion n'est pas la seule force contraire. Relisons encore une fois le passage²⁸ du *Deuxième sexe* : « Législateurs, prêtres, philosophes, écrivains, savants, se sont acharnés à démontrer que la condition subordonnée de la femme était voulue dans le ciel et profitable à la terre. Des religions forgées par les hommes reflètent cette volonté de domination.(...) Ils ont mis la philosophie, la théologie à leur service. » Toutes les formations discursives possibles, tous les domaines, finalement, se trouvent mis en question et sur un pied d'égalité, la philosophie est aussi coupable que la théologie selon Beauvoir en 1949 – jugement que je partage. Mais

²⁵ *Mémoires*, p.170

²⁶ Ed. Douniol, 1870, Gervais, 1880, Téqui, 1906.

²⁷ *Le Monde* du 15 novembre 2005.

²⁸ Cité plus haut p.2

qu'ai-je à en dire en 2008 ? D'abord que la philosophie, tout de même, pourrait bien s'avérer un peu plus flexible que la théologie, parce que le poids de la jurisprudence disciplinaire est moins important en philosophie qu'en religion. Dans les religions du Livre (judaïsme, christianisme, islam), la place de la jurisprudence, c'est-à-dire le rappel de ce que les prédécesseurs ont jugé sur telle ou telle question, est grande. Un pape n'a pas le droit de dire qu'un autre pape s'est trompé ; il peut tout au plus passer sous silence telle ou telle encyclique de tel ou tel de ses prédécesseurs. Pour ce qui est de l'islam, je crains fort que ce soit la même chose. Dans les années 90 s'est tenue une réunion de dignitaires qui a décidé que la contraception était légale dans les pays musulmans, à condition que le mari soit d'accord, mais que l'avortement était exclu. Certains pays dans lesquels l'islam est la religion dominante pratiquent néanmoins l'avortement, notamment la Turquie, qui bénéficie depuis longtemps d'une séparation de l'Etat et de la religion. Puisque la question de l'adhésion de la Turquie à l'Union Européenne est devenue comme le monstre du Loch-Ness qu'on ressort de temps en temps, je signale simplement que, pour ce qui est du statut légal des femmes, la Turquie est plus avancée que l'Irlande ou la Pologne, parce que les femmes turques ont, en principe, accès à l'avortement et à la contraception (dans le concret ce n'est pas si simple). En Iran le successeur de Khomeiny a rendu la contraception libre et gratuite sur l'ensemble du territoire. Si on prend en compte les droits des femmes, la Pologne ne devrait pas faire partie de l'UE, alors que la Turquie, au moins sur le plan législatif, est extrêmement avancée grâce, manifestement, à sa constitution laïque. Mais dans les autres pays musulmans la décision des dignitaires religieux risque de faire jurisprudence pour longtemps. En philosophie, on respire tout de même plus librement. Non seulement on a le droit de récuser tous les prédécesseurs, mais de plus, et en fait, nous passons notre temps à cela : Descartes n'est pas d'accord avec Bacon, Spinoza et Leibniz n'étaient pas d'accord avec Descartes, etc. Fondièrement le jeu philosophique vit de nos différends et de nos querelles. C'est tout de même mieux que la religion, bien qu'il y ait autant de sexisme dans la tradition philosophique que dans la tradition théologique.

Quand les femmes se mêlent de théologie.

Ce qui se passe du côté des religions aujourd'hui pourrait donner raison à Beauvoir, c'est-à-dire se présenter comme des effets de genre : selon que vous êtes homme ou femme, il y a, semble-t-il, des choses qui varient dans votre lecture des Ecritures. On voit ici s'amorcer un virage plus optimiste. L'arrivée des femmes dans le domaine de la réflexion théologique a pu changer certaines choses. Une théologienne catholique allemande, Ute Ranke-Heinemann, première femme au monde à occuper une chaire de théologie, a mis en question avec beaucoup de franchise et d'humour la virginité de Marie ainsi que l'interdit jeté par l'Eglise sur la contraception. Dès qu'elle a commencé à écrire sur ce sujet elle a perdu sa chaire de théologie. Son université lui a offert en rattrapage une chaire d'histoire des religions. Dans son livre : *Des eunuques pour le Royaume des Cieux*²⁹ (expression tirée de l'Evangile selon Matthieu) elle fait l'historique de la virginité de Marie, en gros apparue au 4^{ème} siècle après JC et qui est du folklore inventé très tardivement par rapport aux premiers Evangiles. Elle serait due à des moines que la chasteté qu'ils s'imposaient névrosait gravement, et ce au moment où le socle sexophobique de l'Eglise était complètement installé.

Autre exemple : Isabelle Graesslé, pasteur calviniste, un temps présidente de l'Eglise nationale de Genève, a défendu l'idée que le christianisme est comme un fleuve qui charrie dans son flot des tas de choses qui n'ont rien à voir avec l'enseignement du Christ. Elle a appelé à une nouvelle purification de la foi protestante et plaidé en faveur de l'égalité des homosexuels et des hétérosexuels, et de la reconnaissance totale de l'avortement en Suisse. L'interdiction de l'avortement, c'est une scorie qui s'est historiquement glissée dans le fleuve. On peut également signaler un document signé par le cardinal Ratzinger en 2004, qui constitue une réponse aux différents courants féministes contemporains et qui n'apporte aucune ouverture par rapport à la *Genèse*, mais rappelle en outre que le sacerdoce est

²⁹ Uta Ranke-Heinemann, *Des eunuques pour le Royaume des Cieux. L'Eglise catholique et la sexualité*, Robert Laffont 1990 et Hachette Pluriel 1992

exclusivement réservé aux hommes, comme si c'était l'ultime garantie du verrouillage maintenu depuis tant de siècles.³⁰

Deux conclusions.

- 1- Simone de Beauvoir décrit des agents : législateurs, philosophes, écrivains, etc., des personnes, en l'occurrence des hommes, qui produisent de la législation, de la religion, de la philosophie, etc., de grands discours normatifs au service d'une volonté de domination. Pour ma part j'aurais une grande nuance à proposer afin que le siècle Beauvoir commence le mieux possible. Je suggérerais de moins personnaliser le problème. Au lieu de dire : les hommes ont tout mis au service de leur volonté de domination, il me semble plus judicieux de dire qu'il y a des formes sociopolitiques qui créent et maintiennent de l'assujettissement jusqu'au moment où de la contestation les oblige à changer. Ces formes sociopolitiques, héritées du passé, sont à explorer comme telles. Mais nous sommes en droit de penser que, même si les hommes d'une époque donnée, certaines femmes aussi d'ailleurs, sont plus ou moins embarqués dans la structure qui a administré le pouvoir de sexe, néanmoins aujourd'hui les hommes ne le sont que *plus ou moins*. Il arrive qu'on voie des hommes se détacher un peu ou beaucoup des formes sociopolitiques du patriarcat, parfois d'ailleurs avec bonheur. Ce sont des formes impersonnelles qui constituent le patriarcat, beaucoup plus qu'une volonté perverse d'êtres humains de sexe masculin. Il s'agit donc de modifier ces formes (la législation, la philosophie, etc.) en les travaillant. Il est d'ailleurs arrivé que des hommes nous aident à modifier la législation ou la pratique de la médecine, Lucien Neuwirth, par exemple, ou les présupposés du discours philosophique. Sur la question de la contraception et de l'avortement, des hommes ont été et sont toujours à nos côtés. En outre, si l'on suppose que le problème vient des hommes en bloc et de leur volonté de domination, alors il n'y a pas grand-chose à faire, ni à espérer. En revanche, si on pense qu'il s'agit de formes impersonnelles, on peut les analyser entre hommes et femmes tout en sachant que souvent les hommes héritent plus que les femmes de certaines structures mentales qui gênent leur compréhension des libertés. Mais on peut tout de même penser à une analyse mixte des formes sociopolitiques qui aliènent, tout compte fait, à peu près tout le monde.

- 2- Une réflexion critique sur le fait religieux en général est nécessaire. En janvier 2008 le Président de la République française a affirmé que « Dieu n'asservit pas l'Homme, mais le libère. » Il y a deux réactions possibles à ce genre d'assertion :
 - dire que les religions ne libèrent que les hommes, au détriment des femmes ;
 - dire que les religions ne libèrent personne, que tout le monde, hommes et femmes, pâtit des religions non réformées, des lois répressives, comme des philosophies archi-archaïques, et que, dès lors, à l'horizon du programme politique que nous pourrions proposer ensemble pour nous en libérer il y aurait de l'espoir pour tout le monde. Et parce que des hommes peuvent comprendre que leur humanité, leur liberté cognitive, quelquefois leur bonheur, ne sont pas choses si éloignées que cela de l'émancipation des femmes, j'ose donc dire, un peu en décalage par rapport à Simone de Beauvoir, que nous pourrions faire le siècle Beauvoir avec ceux d'entre eux qui en auraient envie, et qu'en attendant j'aimerais dire à ma meilleure amie, la République une et indivisible : « touche pas à ma loi de 1905 ! »

Discussion

- 1- **Pourriez-vous être plus claire à propos du marquis de Sade, que je considère comme un modèle de liberté de penser, sachant que Simone de Beauvoir a écrit un ouvrage sur Sade³¹.**

³⁰ Je remercie Lorena Parini, qui m'a fait découvrir ce texte, consultable en ligne.

³¹ *Privilèges*, Gallimard, 1955, repris dans la collection Idées sous le titre : *Faut-il brûler Sade ?* (1972)

C'est justement parce que Beauvoir a écrit sur Sade que j'ai proposé ce rapprochement entre Voragine et Sade : elle avait cet arrière-fond imaginaire depuis son enfance, via la version édifiante de *La Légende dorée* de Voragine (la martyrisation des femmes sous toutes les formes les plus horribles) et à l'âge adulte, quand elle a retrouvé des données un peu similaires dans Sade, elle s'est, à un moment donné du moins, enthousiasmée pour Sade. En fait j'essayais de faire une sorte de généalogie de l'intérêt de Simone de Beauvoir pour Sade et pour cette esthétique de la cruauté. Par ailleurs c'est la martyrisation physique du corps des femmes supposées d'abord extrêmement désirables qui permet le parallèle : les jeunes saintes de Voragine sont ravissantes, elles ont 16 ans. J'ajouterai une note plus personnelle. J'ai souvent entendu dire du bien de Sade, notamment dans le milieu philosophique, mais, moi, je n'arrive pas à le lire. Je ne le trouve pas drôle du tout. Je ne sens pas dans ses romans le moindre courant d'air de liberté. Ce n'est pas par moralisme, ni par tabou sexuel, mais parce que la souffrance me fait horreur.

2- Vous avez dit que Simone de Beauvoir avait malheureusement perdu l'indépendance si prometteuse de sa jeunesse, peut-être à cause de Sartre. Par rapport à cet homme, qui était clivé, est-ce qu'elle n'a pas été victime de ses propres forces archaïques, qui étaient au fond d'elle-même ? D'autre part sa relation intense avec Sartre, qui portait en lui-même la névrose victorienne, n'a-t-elle pas éveillé chez elle le désir de l'engagement féministe ?

Tout à fait d'accord avec votre première question, mais un peu moins avec la seconde.

a- Que Beauvoir se soit laissée séduire par Sartre et en soit restée la compagne pendant tant d'années renvoie à des matériaux archaïques, j'en suis sûre. Le fait que Simone de Beauvoir avait cessé de croire à 16-17 ans et était passée par la suite à l'athéisme franc et massif, ne l'empêchait pas de reproduire des schèmes que la bourgeoisie catholique exigeait d'une femme chrétienne malheureuse dans son mariage. Si j'ai été dans une problématique de la construction, et non de la subversion comme Simone de Beauvoir, c'est grâce à la laïcité que j'ai trouvée dans mon berceau. Néanmoins la laïcité, éminemment positive pour les femmes, ne résout pas tout.

Pourquoi a-t-elle capitulé devant Sartre ? Elle avait déjà été un tout petit peu entamée dans sa confiance en soi par le cousin Jacques, qui avait réussi à la démoraliser assez durement. D'autre part Sartre a tout de suite adopté une attitude conflictuelle vis-à-vis de Simone, comme l'atteste la fameuse scène du Luxembourg où Simone explique à Sartre une théorie morale qu'elle est en train de se bricoler. Sartre la réduit en miettes en lui disant que c'est de la bêtise, et casse Beauvoir sur le plan philosophique.³² Quand on a eu une enfance marquée par le masochisme pour les filles, le sadisme pour les garçons et qu'on se trouve en face d'un Jean-Paul qui, pour établir sa domination, commence par tout casser, on est séduite et c'est tragique.

b- Quant à l'origine de son féminisme : à 17 ans elle a déjà des réflexes féministes, qui disparaissent ensuite. Elle en retrouve un peu quelque chose dans sa relation avec Algren. Mais surtout, ce qui lui arrive à la Libération, c'est le statut de citoyenne. En 1944 la République reconnaît le droit de vote aux femmes et en 1946 la Constitution proclame l'égalité entre les sexes. Beauvoir n'a jamais milité pour le droit de vote et n'a jamais caché le fait qu'elle a refusé de signer, à la fin des années vingt, une pétition de Cécile Brunschvicg demandant le droit de vote pour les femmes. Elle a même dit plus tard que si on lui avait donné le droit de vote dans les années trente, elle ne s'en serait pas servie. Le moment où elle en parle c'est celui où Sartre est devenu maoïste et où les groupuscules gauchistes proclament : « élections, pièges à cons ! » D'ailleurs, dans les années 20 et 30, la mobilisation en France sur le droit de vote des femmes a été très minoritaire, contrairement aux pays anglo-saxons. Le Gouvernement provisoire d'Alger a

³² Cf *Mémoires...*, édition citée, p.480.

finalement adopté une formulation d'origine britannique remontant à avant la première Guerre Mondiale, c'est-à-dire à un moment où on n'avait pas encore décidé si le suffrage serait universel ou censitaire, et où on disait : « les femmes ont accès aux élections et à l'éligibilité dans les mêmes conditions que les hommes. » Le Gouvernement provisoire a pris cette décision sur ordre de de Gaulle, des Américains et des Anglais, qui avaient reconnu le droit de vote aux femmes après la Première Guerre mondiale. De Gaulle avait passé quatre ans en exil à Londres et avait vu que ce droit ne corrompait pas le peuple. En outre Richard Coudenhove-Kalergi (1894-1972), comte hongrois de mère japonaise émigré aux USA, père symbolique fondateur de l'Europe et ami de Louise Weiss, avait publié un livre, *Croisade pour la Paneurope*³³, dans lequel il écrivait que la meilleure manière d'assurer la paix en Europe, c'était de donner aux femmes les droits civiques, le droit de vote et une égalité complète avec les hommes. Dans la deuxième édition de l'ouvrage, parue après guerre, ce passage a, d'ailleurs, été supprimé et les traductions ultérieures ne contiennent pas ce passage. Comme si celui-ci n'était valable qu'en 1943, quand on se demandait comment assurer la paix entre les pays européens. Ce comte était très influent auprès des Alliés, notamment à propos du Débarquement. Cela explique que le Gouvernement Provisoire d'Alger ait été mis en demeure de reconnaître un droit de vote que nous apprécions fort.

Sur la question du rapport entre la Libération et la genèse du *Deuxième sexe*, je me permets de renvoyer à mon article « *Pour une critique amicale et transatlantique du Deuxième sexe* », publié dans *Les Temps Modernes*.³⁴

³³ Dernière édition disponible en français (sauf erreur) : *Pan-Europe*, PUF, 1988.

³⁴N° 624, Mai - Juin - Juillet 2003.